

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 28382
Numéro SIREN : 491 048 575
Nom ou dénomination : UBEEQO INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2022 sous le numéro de dépôt 144848



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

UBEEQO INTERNATIONAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

UBEEQO INTERNATIONAL SASU

Société par actions simplifiée au capital de 179 410,78 €

Siège social : l'Arche du Parc, 696 rue Yves Kermen

92100 Boulogne-Billancourt

R.C.S : Nanterre 491 048 575

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ubeeqo International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 14 octobre 2022.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment :

- La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses titres selon la méthode décrite dans la note « Titres de participation ». Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des actionnaires dans le délai prescrit par l'article R. 225-89 du code de commerce, le rapport du conseil d'administration nous étant parvenu tardivement.

Fait à Courbevoie, le 14 octobre 2022

Le commissaire aux comptes

Mazars

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by several horizontal strokes.

Guillaume DEVAUX

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	24 087 799	19 464 924	4 622 875	8 495 224
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				812 575
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 267	2 653	10 614	
Autres immobilisations corporelles	4 178	4 178		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	58 485 123	48 414 435	10 070 687	5 939 626
Créances rattachées aux participations	43 430 139		43 430 139	54 424 279
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	201 200		201 200	201 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	126 221 706	67 886 190	58 335 516	69 872 904
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 266 692		9 266 692	10 761 765
Autres créances	593 513		593 513	366 432
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 897	10 079	2 818	12 897
Disponibilités	422 454		422 454	314 320
Charges constatées d'avance (3)	200 800		200 800	120 484
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 496 355	10 079	10 486 276	11 575 899
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	136 718 061	67 896 269	68 821 792	81 448 803
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	179 411	179 411
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 968 514	11 968 514
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	17 941	17 941
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-56 042 908	-25 726 037
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-28 928 130	-30 316 872
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-72 805 173	-43 877 043
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		8 163
Emprunts et dettes financières diverses (3)	135 936 807	118 426 677
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 498	1 683 576
Dettes fiscales et sociales	991 895	1 040 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 331 764	4 167 407
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	141 626 964	125 325 845
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	68 821 792	81 448 803
(1) Dont à plus d'un an (a)	140 268 571	118 426 677
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 358 394	6 899 168
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		8 163
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 035 056	5 101 160	-3 066 104	-60,11
Chiffre d'affaires net	2 035 056	5 101 160	-3 066 104	-60,11
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>240 800</i>	<i>3 362 516</i>	<i>-3 121 716</i>	<i>-92,84</i>
Production stockée				
Production immobilisée		4 681 991	-4 681 991	-100,00
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), tra		86	-86	-100,00
Autres produits	178	18 089	-17 911	-99,02
Total I	2 035 234	9 801 326	-7 766 093	-79,24
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	3 655 270	13 181 519	-9 526 249	-72,27
Impôts, taxes et versements assimilés	1 311	6 766	-5 455	-80,62
Salaires et traitements	-63 000	66 703	-129 703	-194,45
Charges sociales	2 115	105 678	-103 563	-98,00
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	4 687 578	4 374 811	312 767	7,15
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges		64 449	-64 449	-100,00
Total II	8 283 273	17 799 926	-9 516 653	-53,46
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 248 039	-7 998 599	1 750 560	-21,89
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	827 190	1 418 634	-591 444	-41,69
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change	908	3 766	-2 859	-75,90
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	828 097	1 422 400	-594 303	-41,78
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio	20 083 461	20 746 000	-662 539	-3,19
Intérêts et charges assimilées (4)	3 424 487	2 936 549	487 938	16,62
Différences négatives de change	1 931	5 046	-3 115	-61,74
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	23 509 879	23 687 595	-177 716	-0,75
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-22 681 782	-22 265 195	-416 587	1,87
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	-28 929 821	-30 263 794	1 333 973	-4,41

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		2 430	-2 430	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transf				
Total produits exceptionnels (VII)		2 430	-2 430	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	-1 691	3 860	-5 551	-143,81
Sur opérations en capital		51 648	-51 648	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Total charges exceptionnelles (VIII)	-1 691	55 508	-57 199	-103,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 691	-53 078	54 769	-103,19
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 863 331	11 226 157	-8 362 826	-74,49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 791 461	41 543 029	-9 751 568	-23,47
BENEFICE OU PERTE	-28 928 130	-30 316 872	1 388 742	-4,58
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices a				
(2) Dont charges afférentes à des exercices				
(3) Dont produits concernant les entités liées	827 190	1 418 633	-591 444	-41,69
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	3 424 487	2 762 409	662 078	23,97

Comptes annuels détaillés

Période du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Annexe

Annexe : Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS UBEEQO INTERNATIONAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 68 821 792 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 28 928 130 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Annexe : Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'achat, y compris les frais d'acquisition directement attribuables.

Les tests de dépréciation sur les titres de participation sont réalisés sur la base de la valeur d'utilité des titres. La valeur d'utilité est déterminée à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie basés sur les « business plans » établis par la Direction de chaque participation et validés par la Direction d'Europcar (méthode des « discounted cash-flow »).

Concernant les entités Ubeeqo, la valeur d'utilité ne peut être déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs dans la mesure où il existe un degré d'intégration opérationnelle et d'investissement qui pèse sur les flux de trésoreries futurs prévus dans le plan d'activité. Ainsi et depuis l'acquisition des activités Ubeeqo, l'appréciation de la valeur d'utilité des titres de participation est basée sur les transactions récemment effectuées dans le secteur de la mobilité. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres, une dépréciation est constatée.

Au 31 décembre 2021, les tests de dépréciation sur les titres de participation ont été réalisés sans donner lieu à une variation de la valeur d'utilité maintenue à 15 millions d'euros. Comparée à la valeur comptable des titres à fin décembre 2021, une dépréciation totale de 48 millions a été comptabilisée dans les comptes Ubeeqo International.

Annexe : Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

A) Augmentation de capital par conversion de prêt auprès de différentes filiales

Afin de procéder à la recapitalisation de ses filiales: Ubeeqo GMBH, Dos Palos et Giudami, la société Ubeeqo international a procédé à la recapitalisation de ces dernières en plusieurs temps:

- D'une part, par le biais d'une augmentation de capital en numéraire pour 1 000 000€ dans le cadre de la recapitalisation de sa filiale italienne: Giudami
- D'autre part, par le biais d'une conversion d'un prêt d'un montant de 270 000€ en capital dans le cadre de la recapitalisation de sa filiale allemande: Ubeeqo GMBH
- Enfin, par le biais d'une conversion d'un prêt d'un montant de 22 934 434€ en capital dans le cadre de la recapitalisation de filiale espagnole: Dos Palos

B) Changement d'adresse du siège social

Par une décision de l'Assemblée générale du 07/09/2021, la société Ubeeqo international a procédé au transfert de son siège social. Ce dernier est dorénavant fixé au 13 ter boulevard BERTHIER - 75017 PARIS.

C) Changement de présidence

Par une décision de l'Assemblée générale du 15/11/2021, Mme KORVIN Marie-Hélène a été nommée en qualité de présidente de la société.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 087 799			24 087 799
Immobilisations incorporelles	24 087 799			24 087 799
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		13 267		13 267
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 178			4 178
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 178	13 267		17 445
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	88 704 958	33 322 240	20 111 936	101 915 262
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	201 200			201 200
Immobilisations financières	88 906 158	33 322 240	20 111 936	102 116 462
ACTIF IMMOBILISE	112 998 134	33 335 508	20 111 936	126 221 706

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 267	33 322 240	33 335 508
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 267	33 322 240	33 335 508
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			20 111 936	20 111 936
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			20 111 936	20 111 936

Immobilisations incorporelles

La société a développé et utilise depuis le 1er Avril 2010 une plateforme de réservation de voitures, le logiciel INOVIA. Ce système est inscrit à l'actif au 31.12.2021 pour une valeur de 7 886 231,45 €.

Le projet Phoenix a débuté en avril 2017 et l'équipe de développement est basée à Barcelone. Ce projet est dévisé en deux sous-projets :

- Co-voiturage : (UbeeQo : Bluemove / eCar / GoCar)
- Services de Taxi : (Brunel / Global Driver Services)

Les types de dépenses pour chaque sous projet sont les salaires du personnel (charges, primes, etc), le matériel informatique (ordinateurs), les frais de développements et d'événements, les infrastructures ainsi que les outils IT. Chaque équipe de développement est composée de développeurs, chefs de projet et managers.

Le coût total du projet phoenix à l'actif au 31.12.2021 est de 15 499 114,51€

Annexe : Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
UBEEQO Sprl 99999 1050 - BRUXELLES	3 846 999	-5 027 053	99,99	-1 624 177
GUIDAMI Srl 20159 MILAN	100 000	431 499	99,00	-1 116 911
DOSPALOS Spain SL 28004 MADRID	3 000	8 824 711	100,00	84 338
SAS UBEEQO FRANCE 75017 PARIS	1 845 314	28 714 694	100,00	6 232 467
UBEEQO GmbH 40215 Düsseldorf	50 000	1 920 869	100,00	-3 863 010
E-CAR CLUB HOLDING 99999 Leicester	3 750 000	13 000	100,00	-3 000
UBEEQO Limited EC2Y LONDON	250 000	-269 535	100,00	2 522 551
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	58 184 861	10 070 687	40 309 611		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les données financières indiquées concernant les filiales sont issues des données comptables suivantes:

- UBEEQO Sprl et E-CAR CLUB HOLDING Ltd, pour ces dernières, les éléments indiqués sont les données financières au 31/12/2018;
- GUIDAMI Srl et UBEEQO GmbH, pour ces dernières, les éléments indiqués sont les données financières au 31/12/2019;
- DOS PALOS, pour cette dernière, les éléments indiqués sont les données financières au 31/12/2020;
- Ubeeqo France, les éléments indiqués sont les données financières au 31/12/2021.

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 780 000	4 684 924		19 464 924
Immobilisations incorporelles	14 780 000	4 684 924		19 464 924
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 653		2 653
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 178			4 178
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 178	2 653		6 831
ACTIF IMMOBILISE	14 784 177	4 687 577		19 471 755

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 53 692 344 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	43 430 139		43 430 139
Prêts			
Autres	201 200		201 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 266 692	9 266 692	
Autres	593 513	593 513	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	200 800	200 800	
Total	53 692 344	10 061 004	43 631 339
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur c/c filiales	2 840 538
Clients - factures à établir - ic	1 984 082
Total	4 824 620

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 179 410,78 Euros décomposé en 242 447 titres d'une valeur nominale de 0,74 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 141 626 964 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 498	366 498		
Dettes fiscales et sociales	991 895	991 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	140 268 571			140 268 571
Produits constatés d'avance				
Total	141 626 964	1 358 394		140 268 571
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	135 936 807			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact.non parvenues	182 057
Fourn.fact.non parvenues - ic	184 441
Associés - intérêts courus ech	10 066 807
Etat - autres charges à payer	5 115
Total	10 438 419

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	200 800		
Total	200 800		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est intégralement composé par les facturations faites aux différentes sociétés du groupe dans le cadre des contrats de prestations de service.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 29 352 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS UBEEQO INTERNATIONAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EUROPCAR MOBILITY GROUP, 13 Ter boulevard BERTHIER 75017 PARIS.

UBEEQO INTERNATIONAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 179 410,78 Euros
Siège social : 13 ter Boulevard Berthier – 75017 Paris
R.C.S. Paris 491 048 575

(la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 17 OCTOBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 octobre, au siège social,

La société EUROPCAR LAB, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 26.010.000 Euros, dont le siège social est sis 13 ter, boulevard Berthier, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 529 045 924, représentée par son Président, M. Philip de Klerk (l' « **Associé Unique** »),

Propriétaire de l'intégralité des actions et des droits de vote composant le capital de la Société,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et quitus à donner au président ;**
- 2. Affectation du résultat de l'exercice ;**
- 3. Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;**
- 4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.**

La société Mazars S.A., Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a dûment été informée préalablement aux présentes.

L'Associé Unique adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et quitus à donner au Président

L'Associé Unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par une perte de 28.928.130 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique constate qu'aucune somme n'a été engagée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de sa gestion au Président pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION.

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 28.928.130 euros, en totalité au compte « report à nouveau » débiteur qui passerait ainsi de 56.042.908 euros à 84.971.038 euros.

L'Associé Unique constate qu'après affectation des pertes de l'exercice, les capitaux propres de la Société apparaissent au montant négatif de 72.805.173 euros, soit un montant qui demeure inférieur à la moitié du capital social.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis la création de la Société.

TROISIÈME DÉCISION.

Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

L'Associé Unique, prend acte qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

QUATRIÈME DÉCISION.

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique.



Pour l'Associé Unique,
Philip de Klerk